



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9129^e séance

Mardi 13 septembre 2022, à 10 h 15

New York

Provisoire

Président : M^{me} Jaraud-Darnault (France)

Membres :

| | |
|---|-----------------------------|
| Albanie | M ^{me} Dautllari |
| Brésil | M. de Almeida Filho |
| Chine | M. Dai Bing |
| Émirats arabes unis | M ^{me} Alhefeiti |
| États-Unis d'Amérique | M. Mills |
| Fédération de Russie | M ^{me} Evstigneeva |
| Gabon | M. Biang |
| Ghana | M. Agyeman |
| Inde | M ^{me} Kamboj |
| Irlande | M. Gallagher |
| Kenya | M. Kimani |
| Mexique | M. Ochoa Martínez |
| Norvège | M ^{me} Juul |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Kariuki |

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2022/667)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2022/667)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ; M. Ibrahim Mudawi, Président de l'Organisation pour le développement social du Soudan.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/667, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M. Perthes.

M. Perthes (*parle en anglais*) : Depuis mon dernier exposé en mai (voir S/PV.9041), le Soudan a connu des faits nouveaux sur le plan politique, mais sa situation économique a continué de se détériorer. Les atteintes à la sécurité touchant des civils se multiplient dans tout le pays. Les besoins humanitaires augmentent de manière exponentielle.

La situation générale ira encore se dégradant, à moins qu'une solution politique soit trouvée pour remettre en place un gouvernement sous direction civile, crédible et pleinement opérationnel, qui puisse rétablir l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays et créer les conditions d'une reprise de la coopération internationale, y compris l'allègement de la dette. Pareille solution n'est en aucun cas garantie, mais il y a une chance de parvenir à un accord politique qui inaugurerait une nouvelle période de transition vers la gouvernance démocratique.

Le mois prochain, le 25 octobre, il se sera écoulé un an depuis le coup d'État militaire au Soudan. Les 10 derniers mois ont été marqués par des manifestations récurrentes contre le coup d'État. Cent-dix-sept personnes sont mortes et des milliers d'autres ont été blessées au cours de ces manifestations. Dans le même temps, les efforts se sont poursuivis pour atteindre les objectifs de la révolution de 2018, en particulier chez les jeunes et les femmes et au sein des syndicats et des associations professionnelles. Il faut d'ailleurs noter la création récente d'un nouveau syndicat des journalistes indépendants, dont les membres ont non seulement affirmé leur droit de former une association, mais aussi élu leur conseil et leur président par un vote pour la première fois en 33 ans. Parallèlement, des éléments de l'ancien régime qui avaient été mis au ban par la révolution reviennent progressivement sur la scène politique, au Gouvernement et dans l'espace public.

S'agissant du processus politique, d'importantes décisions ont été prises par l'armée et il y a des progrès encourageants chez les civils. Le 4 juillet, le Président du Conseil souverain, le général Abdel Fattah Al-Burhan, a annoncé que l'armée entendait se retirer de la vie politique. Bien qu'une grande partie de l'opinion publique n'y ait pas cru, l'annonce a néanmoins eu pour effet d'imprimer un élan parmi les forces civiles, et plusieurs initiatives majeures tendant à définir une vision civile commune ont vu le jour dans la foulée.

Samedi dernier, l'initiative de l'ordre des avocats a présenté au mécanisme trilatéral le résultat de ses travaux sur un projet de cadre constitutionnel. Le projet a été explicitement approuvé par les parties qui ont lancé deux autres initiatives majeures, ce qui veut dire que l'initiative de l'ordre des avocats rassemble maintenant une grande partie des forces civiles autour d'une vision, y compris les Forces pour la liberté et le changement ; le Comité central, sur lequel s'appuyait le Gouvernement de l'ancien Premier Ministre Hamdok ; les parties concernées mais non intégrées à ce gouvernement, comme le Parti de l'union démocratique ; les signataires de l'Accord de paix de Djouba qui font toujours partie de l'actuel Conseil souverain.

Le mécanisme trilatéral, composé de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, a des échanges avec toutes les initiatives. Nous facilitons une participation véritable des femmes, nous fournissons compétences techniques constitutionnelles

à qui le demande, et nous sommes en train de comparer les visions constitutionnelles et politiques qui ont été proposées. Presque toutes les parties prenantes, parmi lesquelles, il faut le noter, l'armée, ont indiqué qu'elles souhaitent que le mécanisme trilatéral joue un rôle soit pour rassembler les différentes initiatives, présenter des propositions de rapprochement ou même faciliter la négociation d'un accord avec l'armée.

Je considère plutôt encourageant le degré de convergence dans le débat actuel au Soudan. Il y a sans aucun doute des divergences importantes concernant la division institutionnelle des pouvoirs, en particulier le rôle de l'armée, mais les différentes vues se sont rapprochées et il y a désormais un large consensus sur, entre autres, la nécessité d'un chef d'État civil, d'un Premier Ministre indépendant et d'un gouvernement composé d'experts et de technocrates, et non de chefs de partis. Il y a également un consensus pour faire figurer la justice transitionnelle en tête de la liste des priorités. Il y a donc une occasion de sortir de la crise, que les forces militaires et civiles doivent saisir. Si tout accord politique doit être conclu entre les Soudanais eux-mêmes, le mécanisme trilatéral est prêt à réunir les parties autour d'un texte afin d'aplanir les différences qui subsistent.

Alors que l'impasse politique se prolonge, la situation des droits de l'homme ne s'est pas améliorée non plus. Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.9041), 20 manifestants ont été tués et au moins 1 700 ont été blessés. J'ai plus d'une fois jugé nécessaire de condamner publiquement le recours excessif à la force par les forces de sécurité, et le fait qu'elles prennent pour cible des établissements de santé et le personnel médical.

La crise politique à Khartoum contribue également à l'instabilité dans le reste du pays. Les pourparlers de paix entre le Gouvernement et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, interrompus durant l'été 2021, n'ont pas repris. La recrudescence de la violence au Darfour et dans l'État du Nil Bleu est particulièrement inquiétante. Entre le 24 mai et le 28 août, la MINUATS a recensé 40 cas de violences intercommunautaires ayant entraîné la mort de plus de 300 civils. Les autorités nationales et locales, y compris le commandant des Forces d'appui rapide, les dirigeants des signataires de l'Accord de paix de Djouba, les gouverneurs des régions et des États, les administrations autochtones et les dirigeants de la société civile ont tous tenté de négocier la réconciliation et des accords au Darfour et dans l'État du Nil Bleu, mais la viabilité de ces accords reste incertaine en l'absence d'une autorité effective de

l'État. J'exhorte toutes les communautés à s'abstenir de discours de haine, qui alimentent de plus en plus les tensions communautaires. Je demande instamment aux autorités de combler d'urgence les lacunes en matière de protection. Il ne fait aucun doute que la responsabilité de la protection des civils leur incombe.

La non-application de l'Accord de paix de Djouba continue de contribuer à l'instabilité. Les protocoles relatifs aux moteurs du conflit au Darfour, notamment le partage des richesses, la justice, la résolution des problèmes fonciers et le retour des personnes déplacées, ne sont toujours pas respectés. En l'absence d'un accord politique, il sera difficile de faire des progrès en ce sens. Une étape positive, comme l'a mentionné le Représentant permanent du Soudan lors de notre précédente séance, a été la certification, le 3 juillet, du premier groupe de 2 000 combattants appelés à intégrer la Force conjointe de maintien de la sécurité au Darfour, comme le prévoit l'Accord de paix de Djouba. L'ONU a contribué à leur formation en ce qui concerne les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Mais la remise des diplômes n'était qu'une première étape. La Force conjointe de maintien de la sécurité n'a pas encore été entièrement constituée pour que ses effectifs correspondent à ceux des forces régulières et n'a pas encore été déployée. J'exhorte les autorités à commencer à la déployer et à améliorer ainsi la protection de la population.

Les besoins humanitaires atteignent aujourd'hui des niveaux record en raison de l'instabilité politique persistante, des crises économiques, de la montée de la violence intercommunautaire, des mauvaises récoltes et maintenant des inondations. Quelque 11,7 millions de personnes se trouvent dans une situation de faim aiguë, et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Alors que l'ONU et les organisations partenaires ont réussi à atteindre 7,1 millions de personnes qui avaient besoin d'assistance depuis janvier, le plan d'aide humanitaire 2022 n'est financé qu'à hauteur de 32 %, soit moins d'un tiers du montant nécessaire. Dans ce contexte difficile, l'ONU a travaillé avec ses partenaires pour renforcer les efforts de stabilisation des communautés et de renforcement de la résilience. Des approches intégrées appuyées par le Fonds pour la consolidation de la paix ont été mises en place pour faire face aux risques associés aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire au Darfour.

La MINUATS et le système des Nations Unies continuent d'offrir leur appui aux autorités nationales et étatiques dans la mise en œuvre du Plan national de

protection des civils. La MINUATS continue également de conseiller et de former les membres de la Force de police soudanaise à la police de proximité, à la protection contre la violence sexuelle et fondée sur le genre et à la protection des civils. Plus de 400 membres de la police et 1 100 membres de la communauté ont participé aux ateliers et aux formations qui ont été organisés ces derniers mois, généralement en coopération avec la Force de police soudanaise, d'autres organismes des Nations Unies, la société civile et les bureaux des procureurs respectifs. Le Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour, présidé par la MINUATS, a poursuivi ses efforts afin de désamorcer les tensions, de régler les différends entre les parties signataires de l'Accord de paix de Djouba et d'entreprendre des activités de renforcement des capacités avec les autorités locales. Il a mené des enquêtes en réponse à des demandes officielles des parties, notamment après les violences survenues à Kreinik et Geneina en avril.

En résumé, près d'un an après la prise du pouvoir par les militaires le 25 octobre, le Soudan ne dispose toujours pas d'un gouvernement pleinement fonctionnel et légitime. La décision de l'armée de se retirer de la politique et les récentes initiatives des forces civiles offrent l'occasion aux forces militaires et politiques de parvenir à un accord sur la voie à suivre. Mais le temps presse. Plus la paralysie politique durera, plus il sera difficile de revenir à la transition que la MINUATS a pour mission d'accompagner. J'exhorte tous les acteurs à saisir cette occasion et à se mettre d'accord sur une solution qui soit légitime aux yeux des Soudanaises et des Soudanais. L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires du mécanisme trilatéral poursuivront sans relâche leurs efforts en ce sens. Je compte sur le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble pour appuyer nos efforts et offrir un appui coordonné au Soudan en cette période critique.

La Présidente : Je remercie M. Perthes de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Mudawi.

M. Mudawi (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur le Soudan. C'est une question compliquée et je vais aborder certains points spécifiques. M. Perthes nous a donné un aperçu de la situation.

Comme nous le savons, le renversement du régime islamique en 2019 a été l'occasion pour les Soudanais de passer d'une dictature à une démocratie.

Malheureusement, alors que la transition était en cours, un coup d'État militaire s'est produit le 25 octobre. Depuis, la situation générale s'est détériorée. Les combats sont nombreux dans diverses régions du Soudan. La population est touchée par une insécurité croissante, en particulier au Darfour. La protection des civils nous pose à tous énormément de problèmes. Il y a des problèmes d'alimentation. Il y a des problèmes d'administration. Rien n'avance à l'heure actuelle.

Nous avons passé tout ce temps à tenter de rassembler les civils afin de nous accorder sur une transition civile, parce que l'ensemble du peuple soudanais demande et espère un gouvernement civil, et qu'un gouvernement civil doit être formé par des civils. Ce n'est pas à l'armée qu'il revient de constituer un gouvernement civil. Immédiatement après le coup d'État, l'armée a tenté de placer différents civils au poste de Premier Ministre et de former un gouvernement, mais aucun civil ne l'a accepté parce que personne ne veut être gouverné par l'armée.

L'armée affirme à présent vouloir rendre le pouvoir aux civils, et nous travaillons avec différents civils, partis politiques et acteurs de la société civile pour que l'on se mette d'accord sur la voie à suivre. Ce n'est pas un seul effort, mais plusieurs qui ont été entrepris par plusieurs personnes afin de rassembler les gens.

À l'initiative de l'Ordre soudanais des avocats, nous sommes récemment parvenus, en tant que société civile, à nous rallier les Forces pour la liberté et le changement, qui faisaient partie du Gouvernement précédent ; un des principaux partis, qui n'était pas représenté au sein du Gouvernement précédent, le Parti unioniste démocratique d'origine ; Ansar al-Sunna ; et le Parti du Congrès populaire. Cette initiative a reçu l'adhésion de nombreuses organisations de la société civile et organisations professionnelles et de nombreux jeunes. Elle est actuellement la seule initiative crédible sur laquelle nous pouvons nous appuyer et qui nous permettra de nous accorder sur un gouvernement civil et de renvoyer les militaires dans leurs casernes.

Le renvoi des militaires dans leurs casernes est plus facile à dire qu'à faire. Il y a les Forces armées soudanaises. Il y a également les Forces d'appui rapide. Il y a les factions qui ont signé l'Accord de paix de Djouba. Toutes ont des composantes militaires qui doivent être réunies au sein d'une armée professionnelle. Ces effectifs doivent être cantonnés dans des casernes pour ne pas rôder parmi les civils, ce qui est actuellement le cas, en particulier dans des régions telles que le Darfour, le Nil

Bleu et le Kordofan méridional. Tant qu'ils continueront de rôder çà et là, le retour de l'armée dans les casernes et son retrait de l'arène politique resteront un rêve lointain. Ces personnes doivent retourner dans leurs casernes et y rester. Un processus d'unification et de classification des différentes armées et des différents groupes qui se sont formés doit être lancé. Les armées et les groupes doivent être ramenés dans les casernes et ils doivent être formés et démobilisés afin d'unifier l'armée. Si notre armée n'est pas unifiée, il existera un risque permanent d'affrontements entre ces factions, et cela pourrait aboutir à une guerre civile.

Le gros problème actuel est que ces factions et armées sont cantonnées dans les villes, représentant un danger et causant de nombreux problèmes pour la population. Dans les zones rurales, en particulier au Darfour, les civils sont exposés à une menace permanente. Ils ne peuvent cultiver leurs terres en raison du risque d'attaques par différents groupes. Il n'est pas possible de savoir qui est qui parce qu'ils portent tous des uniformes militaires et sont armés.

D'une certaine manière, l'autorité de l'État n'existe pas. Tous ces groupes se comportent comme bon leur semble. Nous n'aurons pas de gouvernement civil tant que l'armée ne sera pas unifiée. Nous ne pouvons avoir un gouvernement civil dépourvu d'autorité. Nous avons besoin d'un gouvernement civil qui contrôle la situation. Cela signifie que toutes les armées – pas simplement les Forces armées soudanaises, mais toutes les armées – doivent retourner dans leurs casernes.

Il existe des besoins actuellement. Il y a des états d'urgence partout. Durant la saison des pluies, il y a eu de nombreuses inondations et un grand nombre de maisons et de villages ont été détruits. Lorsque le Gouvernement est intervenu, sa réponse a été très faible. Les besoins sont énormes, et personne ne vient à l'aide des populations. Une assistance très limitée est fournie par l'ONU et certaines organisations internationales, mais les besoins sont nombreux.

Le problème est que la situation économique de presque tous les membres de la société se détériore. Un grand nombre de professionnels se sont mis en grève pour demander des augmentations de salaire en raison de l'inflation et parce qu'ils ne peuvent pas survivre. Le Ministre des finances lui-même a déclaré que le salaire d'un fonctionnaire ne suffit pas à répondre à ses besoins au-delà de 12 jours. Cela signifie que ce fonctionnaire n'a pas de quoi manger pendant les 18 autres jours et qu'il doit trouver d'autres moyens de se procurer des vivres.

Cette situation ne peut durer indéfiniment. Nous devons stabiliser la situation en créant un gouvernement dirigé par des civils qui sera crédible auprès de la société. Il ne peut s'agir de n'importe quel gouvernement civil au sein duquel nous regrouperions des civils et auquel nous donnerions le nom de gouvernement. Il doit au contraire s'agir d'un gouvernement civil accepté par la population, en particulier les jeunes, qui descendent dans la rue tous les jours. Nous avons besoin d'un gouvernement civil composé de personnes crédibles et non partisans afin de pouvoir diriger la transition.

De nombreuses questions devront être abordées durant la transition. Nous avons tous des vues différentes dans ce pays, et il est largement admis que nous devons entamer un dialogue sociétal qui permettra au peuple soudanais de s'accorder sur la manière dont le pays peut être dirigé et dont le nouveau Soudan peut être instauré. Nous avons dit que ce dialogue sociétal doit être un dialogue constitutionnel qui aboutisse à une conférence constitutionnelle, à laquelle seront représentés tous les segments de la population soudanaise. Les principaux objectifs de la transition doivent être de stabiliser l'économie, de commencer à réformer la fonction publique et de lancer le processus de la conférence constitutionnelle, de sorte que, à la fin de la période de transition, les Soudanais puissent parvenir à un modèle de gouvernance acceptable et accepté par tous et que des élections puissent être organisées.

L'autre question qui doit être résolue concerne la justice transitionnelle. De nombreuses atrocités ont été commises au cours des 30 années du régime, ainsi qu'après le soulèvement de la population et la chute du régime, en avril 2019. De nombreuses personnes ont été tuées ; plus de 100 jeunes ont été tués depuis le coup d'État d'octobre 2021. En outre, de très nombreuses personnes ont été tuées le 3 juin, dont certaines n'ont toujours pas été identifiées. Il faut remédier à tous les problèmes relatifs à ces atrocités. La voie qui suscite l'adhésion du peuple soudanais passe par un modèle de justice transitionnelle qui abordera les violations commises durant les 30 années qu'a duré le régime islamique, ainsi qu'après la chute d'Al-Bashir.

Il s'agit donc là des principales questions que nous devons examiner. Je crois qu'un des principaux éléments dont nous avons besoin désormais est un gouvernement civil capable de remédier à la situation économique. C'est là une urgence que le gouvernement civil devra régler. Quant aux autres services, tels que l'éducation ou les soins de santé, ils se sont tous

détériorés. Le taux d'abandon scolaire dépasse 60 % au niveau élémentaire, et il faut y remédier. La population sans abri est extrêmement nombreuse et, d'après les estimations, 1 million de jeunes seraient sans domicile. La situation des hôpitaux, des cliniques et de toutes les autres installations de santé s'est elle aussi détériorée. Aller à l'hôpital à l'heure actuelle représente un risque en raison des mauvaises conditions d'hygiène et de l'environnement global dans les hôpitaux. En outre, les conditions de travail des médecins et du personnel médical sont très mauvaises, et leur salaire est si faible qu'ils ne parviennent pas à survivre.

La première nécessité désormais, c'est un gouvernement civil. Il faut que l'armée réintègre ses casernes. Tous les soldats doivent être incités à réintégrer leurs casernes et être formés à gérer la population. Il faut une réforme de la fonction publique. Les effectifs de la fonction publique, dont nous avons hérité du régime précédent, sont très élevés, et des personnes qui ne sont pas qualifiées occupent des postes divers.

En ce qui concerne la situation des femmes et des enfants, les femmes des zones rurales sont très souvent chefs de famille. Elles s'efforcent de travailler et de nourrir leurs familles. Dans les zones de conflit comme le Darfour, où nombre de personnes ont été tuées pendant la guerre, les femmes sont très nombreuses à être devenues chefs de famille. Et bien que nous ayons convenu qu'il était nécessaire que les femmes soient dûment représentées pendant la période de transition, cela n'a malheureusement pas été le cas. Nous avons convenu que les femmes occuperaient 40 % des postes au Gouvernement. Mais cela n'a pas été le cas. Désormais, à l'initiative de l'Ordre des avocats soudanais, nous avons convenu que les femmes devront occuper 50 % des postes du Gouvernement, 50 % des sièges du Conseil souverain et plus de 40 % des sièges au Conseil législatif de transition.

Pour conclure, je crois qu'il faut accroître la pression sur l'armée pour qu'elle fasse davantage de concessions et que les soldats réintègrent leurs casernes. Nous devons former les soldats, afin de disposer d'une armée soudanaise moderne et unie. Les priorités du prochain gouvernement doivent être de s'attaquer aux problèmes liés à l'économie et de la stabiliser. Le gouvernement devra trouver les moyens d'assurer l'alimentation, et la survie, de la population, afin qu'elle puisse reprendre les travaux agricoles.

Il devra également remédier aux problèmes de sécurité au Darfour, ce qui est crucial, parce que le mécanisme de protection des civils prévu par l'Accord

de Djouba pour la paix au Soudan ne fonctionne pas en pratique. Les forces de sécurité sont composées de membres de groupes ethniques et, en cas de conflit, chacun d'entre eux se rangera dans le camp de son propre groupe ethnique. Nous l'avons constaté dans le Darfour septentrional, et nous l'avons constaté dans le Darfour occidental. Nous devons trouver un autre mécanisme pour la protection des civils ; nous devons envisager d'autres options. Comment pouvons-nous protéger les civils ? Comment pouvons-nous former les soldats ? Peut-on demander à des soldats ou à des policiers de régions du Soudan de se rendre dans d'autres régions que la leur, afin que ce ne soit pas uniquement des personnes originaires d'une région qui protègent les civils de cette même région ? Voilà les questions qu'il faut régler. La question du banditisme doit également être abordée. Les rôdeurs sont toujours présents. Malheureusement, ils sont en tenue militaire, et ils commettent de nombreuses infractions dans les endroits où ils se trouvent.

La Présidente : Je remercie M. Mudawi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé et des efforts inlassables que son équipe et lui déploient. Je remercie également M. Mudawi de son exposé, que nous avons écouté avec attention, et je salue la présence du Représentant permanent du Soudan à notre séance aujourd'hui.

Je voudrais faire trois observations en réponse à ce que nous venons d'entendre.

Premièrement, s'agissant de la situation politique, nous regrettons que des progrès limités aient été réalisés depuis la dernière fois que le Représentant spécial du Secrétaire général nous a présenté un exposé, en mai (voir S/PV.9041). Nous prenons acte de l'optimisme prudent dont il fait preuve aujourd'hui à la suite des mesures récentes en faveur d'une issue négociée, et nous espérons que cet élan pourra porter ses fruits.

Le Royaume-Uni condamne la force excessive utilisée par les forces de sécurité, qui a entraîné la mort de neuf manifestants le 30 juin. Comme nous l'avons entendu, le nombre total de manifestants tués depuis le coup d'État s'élève désormais à 116. Le Royaume-Uni appelle les autorités soudanaises à cesser toute violence contre les manifestants et à faire en sorte que les auteurs de violations des droits humains rendent des comptes.

Nous exhortons en outre la composante militaire à participer de manière constructive au processus politique et à s'acquitter de l'engagement qu'elle a pris de se retirer de la scène politique.

Deuxièmement, le Soudan est confronté à une crise économique et humanitaire urgente. Les citoyens ordinaires continuent de souffrir. Les obstacles bureaucratiques et de sécurité entament la capacité de la communauté internationale de fournir une aide humanitaire aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous demandons instamment aux autorités de lever ces obstacles immédiatement. Seul un gouvernement de transition dirigé par des civils peut mettre le pays sur la voie du relèvement et permettre la reprise complète de l'aide internationale, y compris l'allègement de la dette.

Troisièmement, le Royaume-Uni est profondément préoccupé par l'intensification de la violence dans l'État du Darfour occidental et dans la région du Nil Bleu. La fin, tout récemment, de la formation des membres de la Force conjointe de maintien de la sécurité est une étape dont on ne peut que se féliciter. De nouvelles mesures doivent être prises de toute urgence afin de mettre en œuvre les dispositions de sécurité de l'Accord de paix de Djouba, de s'attaquer aux causes profondes du conflit au Darfour et d'instaurer une paix durable.

Pour terminer, le Royaume-Uni appuie pleinement les efforts déployés par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, ainsi que par l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour contribuer à faciliter le processus dirigé par le Soudan en vue de régler la crise politique. Nous exhortons tous les acteurs soudanais à se rassembler de bonne foi et dans un esprit de compromis afin de répondre aux revendications de liberté, de paix et de justice de la population.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier M. Volker Perthes de son exposé. L'Irlande appuie fermement l'action menée au Soudan par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Je tiens également à remercier M. Perthes et son équipe de leurs efforts inlassables. Je remercie enfin M. Mudawi de son exposé plein de réflexions intéressantes.

Les conséquences profondément désastreuses du coup d'État militaire de l'année dernière se manifestent désormais clairement dans tout le pays. Aucun aspect de la société soudanaise n'est épargné par la fracture

politique à Khartoum, comme l'attestent les troubles politiques et de sécurité, ainsi que la détérioration de l'environnement socioéconomique et humanitaire. Je suis particulièrement préoccupé par la militarisation croissante de la vie soudanaise et par l'intensification de la violence armée contre les civils.

De plus, cette crise survient dans un contexte d'instabilité régionale croissante et de crise alimentaire mondiale, qui touche particulièrement la Corne de l'Afrique. Au Soudan, la famine est aujourd'hui une réalité qui menace des millions de personnes, un recul affligeant dans un pays qui a toujours joué un rôle de premier plan au niveau mondial dans le domaine de la production agricole. Le coût des denrées alimentaires grimpe en flèche, et l'accès aux produits de base est limité en raison des conséquences de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie. La situation est exacerbée par de graves inondations et par les effets des changements climatiques. Une fois de plus, ce sont les personnes les plus vulnérables qui souffrent le plus. L'Irlande et l'Union européenne continueront à fournir une aide humanitaire vitale aux personnes qui en ont le plus besoin.

Comme nous l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, seule une politique véritablement inclusive peut ouvrir la voie au règlement des graves problèmes auxquels le Soudan est confronté. L'annonce par l'armée qu'elle allait se retirer du processus politique afin de laisser place à un véritable dialogue est un fait positif, mais seulement si les paroles s'accompagnent d'actes. Nous demandons instamment à l'armée de contribuer à la création d'un environnement propice à de véritables progrès.

Le Représentant spécial du Secrétaire général nous a dit qu'il existe une chance de mettre fin à la crise. Certes, il est possible qu'il y ait une ouverture, mais toutes les parties prenantes doivent mettre de côté leurs divergences et saisir cette occasion de façonner l'avenir politique du Soudan dans un esprit de compromis et de consensus.

Cette occasion de tracer la voie vers le rétablissement d'une transition démocratique sous la direction des civils pourrait être de courte durée. Nous appelons la communauté internationale à renforcer son appui afin de faciliter la recherche d'un consensus entre les parties prenantes démocratiques du Soudan et de renforcer le rôle de la MINUATS et du mécanisme trilatéral. Pour que ce processus ait une chance d'aboutir, les femmes doivent y être pleinement et véritablement associées, et, comme nous l'a dit M. Mudawi, beaucoup reste à faire à cet égard.

Je suis profondément préoccupé par les informations qui continuent de faire état d'un recours excessif à la force dans tout le pays par les autorités militaires et les groupes armés qui leur sont associés contre des manifestants pacifiques. C'est inacceptable et cela doit cesser. Toutes les violations des droits de l'homme et tous les crimes graves contre les civils, y compris les violences sexuelles et les violations commises contre des enfants en situation de conflit armé, doivent faire l'objet d'une enquête, et les responsables doivent rendre des comptes dans les meilleurs délais. En fin de compte, nous devons faire en sorte que l'armée accepte les aspirations démocratiques du peuple soudanais. Elle doit résister à la tentation de s'accrocher à un pouvoir illégitime et travailler en partenariat avec ses frères et sœurs soudanais en faveur d'un avenir meilleur.

Alors que le processus politique se poursuit à Khartoum, il incombe toujours aux autorités de protéger leur population dans tout le pays. Récemment, des centaines de civils ont été massacrés au Darfour occidental et dans le Nil Bleu. Je tiens à exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes. Les autorités doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les civils, veiller à ce que les responsables rendent des comptes et s'attaquer aux causes profondes de la violence. Il s'agit notamment de réaliser de progrès réels dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et du Plan national de protection des civils.

Pour terminer, je voudrais appeler une fois encore toutes les parties prenantes soudanaises à se rassembler pour trouver une solution à l'impasse politique actuelle. Les enjeux sont trop importants pour le peuple soudanais, et si elles ne le font pas, les risques seront trop grands pour la stabilité de la région. C'est le moment de rétablir la transition démocratique au Soudan dans l'intérêt de tous ses habitants.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Nous remercions les intervenants d'aujourd'hui de leurs observations, et nous remercions en particulier le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan de ses efforts inlassables.

Près de 11 mois après la prise du pouvoir par l'armée, notre message principal reste le même : seuls un gouvernement de transition dirigé par des civils et un calendrier électoral clair mais réaliste peuvent permettre de régler la crise politique et d'ouvrir la voie à la reprise complète des partenariats internationaux avec le Soudan.

L'annonce faite par le Chef du Conseil souverain de transition, le général de corps d'armée Al-Burhan, selon laquelle les forces militaires se retireront de la scène politique une fois qu'un gouvernement civil sera en place, est un signal important, et nous attendons des forces militaires et de sécurité qu'elles honorent cet engagement. Il ne saurait y avoir de retour à un régime autoritaire ni de normalisation de la situation actuelle.

Par conséquent, nous nous félicitons également de la publication du projet de cadre constitutionnel de transition par l'Ordre des avocats soudanais, qui est le fruit de discussions approfondies associant un large éventail d'acteurs. Conjugués à d'autres initiatives constructives, ces efforts, menés par le peuple soudanais lui-même, sont la preuve qu'il est possible de sortir de l'impasse actuelle.

Nous appelons toutes les parties prenantes à maintenir l'élan suscité et à veiller à ce que les femmes et les jeunes soient associés au processus. Tout accord ou gouvernement résultant d'un processus non inclusif manquera de crédibilité aux yeux du peuple soudanais et de la communauté internationale.

L'initiative tripartite de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement est bien placée pour appuyer et faciliter ces efforts des parties prenantes soudanaises.

Nous sommes vivement préoccupés par les informations faisant état d'une recrudescence de la violence dans certaines régions du Soudan, notamment les cas avérés de violence sexuelle et fondée sur le genre, ainsi que les graves violations commises contre les enfants. Le Gouvernement a la responsabilité fondamentale de prendre des mesures concrètes pour protéger activement tous les civils. Il lui incombe également de permettre et de faciliter un accès total, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. Les obstacles bureaucratiques peuvent et doivent être levés sans tarder. Les signataires de l'Accord de paix de Djouba et les autres acteurs armés sont également tenus de respecter les principes humanitaires.

Nous voudrions souligner que des faits positifs se sont produits, comme il est décrit dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/667). Par exemple, nous nous félicitons de la sortie de la première promotion des éléments appelés à composer la Force conjointe de maintien de la sécurité. Comme l'a dit M. Perthes, c'est là une première étape importante vers la constitution d'une véritable force unifiée. La prochaine étape consistera à s'assurer que les forces nouvellement formées

sont déployées et équipées pour remplir leurs missions. D'autres dimensions de la réforme du secteur de la sécurité doivent également suivre, conformément aux dispositions de l'Accord de paix de Djouba en matière de sécurité. La mobilisation des ressources relève avant tout de la responsabilité des autorités, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan étant chargée d'apporter son appui, notamment par l'intermédiaire du Comité du cessez-le-feu permanent.

La crise économique, marquée par une forte inflation et des pénuries, a des répercussions alarmantes sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Les personnes vivant dans des zones marginalisées et touchées par la guerre sont particulièrement vulnérables. Elles n'ont pas de filet de sécurité. Nous devons intensifier l'action humanitaire pour répondre aux nouveaux besoins et éviter que la situation ne se détériore davantage l'année prochaine.

Enfin, la dynamique actuelle du conflit dans la Corne de l'Afrique doit retenir toute l'attention du Conseil, notamment les conséquences de la reprise des combats dans le Tigré, qui auront des incidences graves et immédiates sur les pays voisins. Nous encourageons l'Union africaine et l'ONU à user de leurs bons offices pour apaiser les tensions et promouvoir le dialogue, et appuyons leurs efforts dans ce sens.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, de son exposé circonstancié sur l'évolution de la situation au Soudan, y compris les efforts déployés dernièrement par le mécanisme trilatéral. Nous avons également suivi l'exposé présenté par Ibrahim Mudawi, et nous nous félicitons de la participation de l'Ambassadeur Al-Harith Mohamed à la présente séance.

Alors qu'on cherche toujours une issue claire à l'impasse politique actuelle et malgré les défis croissants auxquels le Soudan est confronté, les Émirats arabes unis estiment qu'il est toujours possible de réaliser des progrès tangibles grâce à l'appui soutenu de la communauté internationale. En ce qui concerne les informations sur les efforts consentis par le mécanisme trilatéral, y compris sa collaboration avec les parties prenantes soudanaises, nous prenons note de la réunion du 8 juin, qui a démontré l'importance de tenir un dialogue inclusif avec tous les segments de la société soudanaise pour parvenir à un accord durable. Nous constatons en outre que la réunion du 9 juin, qui avait

pour objectif de rapprocher les points de vue, a marqué une étape essentielle s'agissant d'accorder la priorité aux intérêts nationaux et de faire prévaloir le langage de la raison et de la sagesse pour surmonter les divergences dans l'intérêt du peuple frère soudanais.

Nous espérons par ailleurs que la décision de la composante militaire de se retirer des négociations facilitées par le mécanisme trilatéral aidera les forces politiques à trouver un accord sur la formation d'un gouvernement de technocrates. À cette fin, et comme nous l'avons dit précédemment, l'appropriation du processus politique par les Soudanais est indispensable à la réussite du processus de transition.

S'agissant de la situation économique difficile et des conditions humanitaires désastreuses qui ont été exacerbées par les inondations et une grave insécurité alimentaire, il importe que les donateurs internationaux envisagent de revenir sur leurs récentes décisions. Cela pourrait empêcher l'effondrement de l'économie soudanaise et contribuer à son redressement. La communauté internationale doit aussi intensifier son soutien au Soudan afin d'atténuer les souffrances des personnes touchées par les effets des changements climatiques. À cet égard, nous exprimons une nouvelle fois nos sincères condoléances au Soudan, à son peuple et aux familles des victimes des inondations qui ont ravagé le pays. Nous soulignons également l'engagement des Émirats arabes unis à fournir une aide d'urgence au moyen du pont aérien que nous avons récemment mis en place pour venir en aide aux personnes touchées par la crise au Soudan.

Pour ce qui est des conditions de sécurité, nous estimons que les mécanismes nationaux au Soudan ont un rôle essentiel à jouer dans l'apaisement des tensions, notamment en facilitant plusieurs accords de paix locaux en réponse aux affrontements entre tribus dans le Darfour occidental et le Darfour méridional. De surcroît, bien que le Soudan n'ait reçu qu'un soutien limité en vue de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne les dispositions en matière de sécurité au Darfour, comme en témoignent, par exemple, les efforts du Comité du cessez-le-feu permanent et la récente sortie de la première promotion des éléments appelés à composer la Force conjointe de maintien de la sécurité. Pour réaliser de nouveaux progrès, la communauté internationale doit redoubler d'efforts et apporter un appui technique et financier au Soudan afin qu'il puisse rétablir la stabilité dans tout le Darfour.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur soutien aux aspirations du peuple soudanais ainsi que leur respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Soudan.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de son exposé détaillé. Nous saluons les efforts que lui et son équipe déploient pour aider le peuple soudanais et appuyer ses aspirations à relancer une transition démocratique dirigée par les civils. Les États-Unis continuent de soutenir pleinement les efforts concertés que mènent la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour faciliter, sous la conduite des Soudanais, un processus politique de rétablissement de la transition démocratique aux mains des civils.

Dans le prolongement de l'engagement public du général de corps d'armée Al-Burhan et du général de corps d'armée Mohamed Hamdan Dagalo, également appelé « Hemedti », à accepter un accord civil sur un nouveau gouvernement, nous appelons de nos vœux la tenue d'un dialogue inclusif avec les parties civiles pro-démocratiques sur l'élaboration de nouveaux arrangements constitutionnels et la formation d'un gouvernement de transition dirigé par des civils. Ces arrangements doivent définir clairement un calendrier pour la tenue d'élections libres et régulières, les procédures de sélection d'un premier ministre de transition et d'autres responsables clés, les pouvoirs et le rôle de l'armée, ainsi que les mécanismes de règlement des conflits afin d'éviter de futures crises politiques.

Le plein respect de la liberté d'association, d'expression et de réunion pacifique est crucial. Nous avons toujours condamné la violence et la détention injuste de manifestants pacifiques et demandons que les responsables soient tenus de rendre des comptes. Nous appuyons les appels lancés par le peuple soudanais pour que les auteurs de violences répondent de leurs actes, notamment au moyen de mécanismes de justice transitionnelle. Nous condamnons les violences récentes au Darfour, dans l'État du Nil Bleu et ailleurs, qui ne font qu'aggraver la situation humanitaire catastrophique sur le terrain, saper les progrès enregistrés dans le cadre de l'Accord de paix de Djouba et entraver les efforts visant à instaurer une paix durable. Les actes de violence montrent à quel point il est urgent de mettre en œuvre l'Accord de paix de Djouba, notamment le

déploiement complet des forces de maintien de la sécurité au Darfour, une réforme inclusive du secteur de la sécurité, des mécanismes internationaux robustes de surveillance et de communication de l'information et des processus de justice transitionnelle complets, inclusifs et transparents, y compris l'application du principe de responsabilité pour les violences commises contre les civils et les autres violations des droits humains et atteintes à ces droits.

Enfin, nous sommes également préoccupés par les fortes pluies et les crues soudaines qui continuent de toucher des dizaines de milliers de personnes au Soudan, autant de phénomènes qui illustrent les effets persistants des changements climatiques sur les populations vulnérables. Les États-Unis apportent leur assistance notamment sous forme d'eau potable, de trousse d'hygiène et d'abris d'urgence aux communautés les plus éprouvées. Les programmes de préparation aux catastrophes mis en place depuis longtemps au Soudan par l'Agence des États-Unis pour le développement international interviennent aussi en distribuant des fournitures de secours prépositionnées.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de remercier tout d'abord de leurs exposés M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, et M. Ibrahim Mudawi.

Je souhaite également la bienvenue à la présente séance à la délégation soudanaise.

Notre délégation soulignera trois points.

Premièrement, nous sommes préoccupés par la violence à la fois au Darfour et dans la région du Nil Bleu. Nous exprimons notre compassion et nos condoléances sincères aux familles des victimes. Nous sommes consternés par l'intensification de la violence intercommunautaire et déplorons que les combats entraînent le déplacement d'un grand nombre de femmes et de hommes soudanais et de leurs enfants. Nous appelons les autorités soudanaises à s'employer davantage à protéger les civils dans ces zones et à renforcer l'application du principe de responsabilité. Il est également capital de créer des conditions propices au retour en toute sécurité des déplacés.

Deuxièmement, nous considérons la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba comme l'une des pierres angulaires de la lutte contre les causes profondes des conflits au Darfour, dans le Kordofan méridional et dans la région du Nil Bleu. Par conséquent, nous

félicitons les autorités soudanaises des progrès accomplis dans la mise en place de la Force conjointe de maintien de la sécurité au Darfour. Cependant, il faut une application plus rapide et audacieuse de l'Accord. Autrement, l'Accord de paix de Djouba ne sera pas jugé crédible par les civils soudanais. Après tout, les fréquentes flambées de violence montrent que des mesures palliatives ne peuvent à elles seules assurer la sécurité des civils au Darfour et dans les Deux Zones.

Troisièmement, nous estimons que la transition vers la démocratie est une autre pierre angulaire de la lutte contre les causes profondes des conflits dans le pays. Nous nous félicitons donc du projet de constitution de transition proposé par l'Ordre des avocats soudanais. Nous apprécions d'ailleurs la participation active de plusieurs représentants de la société civile au comité de rédaction.

Surtout, nous réaffirmons notre appui au travail crucial du mécanisme trilatéral. Les efforts de facilitation de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement nous semblent particulièrement essentiels.

Il est nécessaire et urgent de trouver un moyen de sortir la société soudanaise de l'impasse où elle se trouve. Pour mettre fin à cette paralysie, nous soulignons notre appui à un dialogue politique inclusif et dirigé par les Soudanais, et qui ouvre la voie à une transition démocratique légitime au Soudan.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial Perthes de son exposé et souhaite la bienvenue à la séance d'aujourd'hui au Représentant permanent du Soudan. J'ai également écouté avec attention les observations de M. Mudawi.

Le Soudan est à un stade critique de sa transition politique. Bien que la situation politique reste difficile et incertaine, les parties concernées maintiennent néanmoins le cap du dialogue et des consultations à la recherche d'un moyen de rétablir le gouvernement de transition et de poursuivre la transition politique. Nous avons pris note de l'annonce faite en juillet par l'armée soudanaise, indiquant qu'elle se retirerait du dialogue politique afin de laisser aux forces politiques l'espace nécessaire pour former un gouvernement.

Les groupes politiques ont avancé de nombreuses propositions pour la mise en place d'un gouvernement. Le mécanisme trilatéral, qui est composé de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, s'emploie également à faciliter le dialogue politique interne au Soudan.

Il a été prouvé à maintes reprises que les problèmes du Soudan ne peuvent être réglés qu'en trouvant une solution qui tienne compte de la situation et des intérêts du pays et de son peuple, sachant que l'imposition de solutions de l'extérieur et la quête obstinée de résultats rapides ne sont pas propices à une stabilité politique durable. La communauté internationale doit adhérer au principe d'un processus dirigé et géré par les Libyens, tout en restant aussi patiente que nécessaire au sujet des consultations et du dialogue intra-soudanais, et en apportant appui et encouragement aux efforts politiques de toutes les parties soudanaises.

En réponse aux récents affrontements intercommunautaires au Darfour, le Gouvernement a promptement pris des mesures au titre de sa responsabilité de protéger les civils. La mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba n'est pas sans progresser, tandis que le Comité du cessez-le-feu permanent continue de jouer son rôle dans l'élimination des conflits violents. En outre, la première cohorte de 2000 soldats de la Force conjointe de maintien de la sécurité du Darfour a achevé avec succès sa formation, ce qui n'aurait pas été possible sans la contribution politique soutenue du Gouvernement soudanais et des mouvements signataires concernés.

Il convient de noter que le manque de ressources financières entrave la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba sur le terrain. La communauté internationale doit doublement chérir cet Accord obtenu de haute lutte et fournir un appui financier et technique afin d'accélérer son application.

Les sanctions imposées par le Conseil en lien avec le Darfour restreignent considérablement l'aptitude du Gouvernement soudanais à maintenir la stabilité et à protéger les civils sur le terrain. En attendant leur levée, il faudrait que ces mesures soient ajustées à la lumière de l'évolution de la situation.

La Chine déplore que le Conseil n'ait pas été en mesure de fixer de critères pour ajuster les sanctions imposées au Soudan avant le 31 août, comme l'exigent les résolutions pertinentes. Nous exhortons le rédacteur à assumer sérieusement ses responsabilités en reprenant les consultations dès que possible et en n'épargnant aucun effort pour arriver à un consensus. Nous soulignons que les critères doivent être clairs, bien définis et réalistes et ne doivent pas aller au-delà de la question du Darfour et des sanctions existantes, et encore moins devenir un outil politique pour retarder la levée des sanctions contre le Soudan. Le Gouvernement soudanais a indiqué sa position sur les critères dans une lettre

adressée au Conseil en date du 31 août, qui mérite une réponse positive du rédacteur et des autres membres du Conseil.

À l'heure actuelle, l'économie soudanaise et les moyens de subsistance des Soudanais continuent de se détériorer alors que sécheresses et inondations s'abattent tour à tour sur le pays. L'insécurité alimentaire et les déplacements de population sont des questions qui appellent des solutions urgentes. La situation humanitaire dans le pays présente également de graves problèmes.

À un moment où le peuple soudanais a plus que jamais besoin d'aide, la suspension politiquement motivée de l'aide économique et de l'allègement de la dette aura pour effet d'exacerber la pression économique et humanitaire sur le Soudan, au lieu de l'aider à sortir de sa situation difficile actuelle. La Chine appelle les organisations internationales et les pays concernés à adopter des politiques responsables, à relancer l'assistance internationale au Soudan dès que possible et à contribuer à atténuer les difficultés économiques et humanitaires du pays.

La Chine soutient sincèrement la paix et le développement au Soudan, sans y attacher la moindre condition politique. Après les graves inondations qui ont touché de nombreuses régions du Soudan, la Chine a immédiatement envoyé un message de compassion, qui sera suivi d'une aide d'urgence au Soudan. La Chine continuera de renforcer les échanges et la coopération entre les deux pays dans divers domaines et de fournir appui et assistance au Soudan du mieux qu'elle pourra.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie le Représentant spécial Volker Perthes de son exposé détaillé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Je remercie également M. Ibrahim Mudawi de sa présentation.

Le processus de transition politique qui a débuté il y a trois ans continue de se heurter à des obstacles sur le terrain. En dépit de faits nouveaux encourageants survenus ces derniers mois, le processus est toujours dans l'impasse. Les dernières annonces de la direction du Conseil souverain, la levée de l'état d'urgence au niveau national et l'élargissement de détenus politiques, de même que la baisse du nombre d'atteintes à la sécurité, sont des signes positifs.

Nous réaffirmons qu'un dialogue politique dirigé et contrôlé par les Soudanais, inclusif et crédible, demeure crucial dans la recherche d'une solution durable

à l'impasse actuelle. Dans ce contexte, nous prenons note des initiatives entreprises par le mécanisme trilatéral, notamment son action de plaider en faveur de la création de conditions propices à des négociations entre militaires et civils. Nous encourageons le mécanisme à poursuivre ses efforts afin d'aider les parties prenantes soudanaises à trouver un moyen d'avancer.

Nous continuons d'insister sur le fait qu'il importe de mettre en œuvre l'Accord de paix de Djouba. Même si l'application de diverses dispositions de l'Accord reste lente, nous prenons note de l'intégration de 2000 membres de mouvements armés à la Force conjointe de maintien de la sécurité, ainsi que la promulgation du projet de loi sur l'administration autochtone. Nous notons également les progrès accomplis en ce qui concerne les dispositions transitoires de sécurité pour le Darfour dans le cadre des activités du Comité du cessez-le-feu permanent. Il faudra maintenir cet élan dans les jours à venir.

Le seul moyen de lutter efficacement contre les violences intercommunautaires au Darfour occidental est de donner la priorité à la réconciliation et de s'attaquer aux problèmes politiques et de sécurité. La signature d'accords de paix locaux doit s'accompagner de la fourniture des ressources nécessaires. Le soutien de la Mission au Soudan sera essentiel dans les mois à venir, notamment en ce qui concerne l'appui à la transition politique, à la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et aux efforts de consolidation de la paix.

Les délibérations en cours au sein du Conseil de sécurité sur les critères de ses sanctions contre le Soudan, qui sont supervisées et mises en œuvre par le Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, doivent également tenir compte de l'interaction complexe entre les facteurs locaux en jeu sans recourir à une approche trop normative. Nous avons pris note de la décision des rédacteurs de garder en suspens une décision sur les critères relatifs aux sanctions concernant le Soudan. Il s'agit d'une initiative bienvenue qui permet au Conseil de rester uni sur une question aussi sensible que les sanctions.

Sur le plan économique, la suspension d'une grande partie de leur aide par des donateurs internationaux et la pause des activités des institutions financières internationales ont gravement entravé les flux d'aide internationale au développement. Le manque de financement a également des répercussions sur les activités des acteurs humanitaires et sur leur capacité à répondre aux besoins croissants.

L'Inde entretient des relations de longue date avec le Soudan et son peuple. Au fil des années, nous avons aidé le Soudan dans le cadre de plusieurs projets, notamment en matière de crédits à des conditions favorables, de renforcement des capacités et d'aide humanitaire. Nous espérons qu'il deviendra un pays prospère, pacifique et stable, et nous continuerons d'apporter notre appui au pays et à son peuple. Nous restons convaincus que le peuple soudanais surmontera les défis actuels et continuera d'œuvrer à un avenir stable et prospère.

M. Biang (Gabon) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des membres africains du Conseil de sécurité : le Ghana, le Kenya, et mon pays le Gabon.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, de son exposé. Nous avons également pris acte de la présentation de M. Ibrahim Mudawi, représentant de la société civile. Je remercie également mon frère, l'Ambassadeur Harold Agyeman, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, de son rapport sur les activités du Comité. Je me félicite de la participation à la présente séance du Représentant permanent du Soudan. Les membres africains du Conseil de sécurité voudraient exprimer leur solidarité au peuple soudanais qui fait face à des défis majeurs, aussi bien politiques, économiques et sécuritaires qu'humanitaires. Nous reconnaissons également qu'il existe des possibilités qu'il faut saisir pour faire des progrès au Soudan.

Sur le plan politique, l'impasse dans laquelle se trouve les parties concernant la mise en place d'un processus politique viable en vue de ramener le pays vers une transition démocratique, risque d'annihiler les gains réalisés par le Soudan depuis la révolution de 2019. Nous encourageons tous les acteurs soudanais à répondre à l'appel lancé par l'Union africaine et par la communauté internationale les invitant à prendre part sans conditions au processus de paix dirigés et contrôlés par les Soudanais sous l'égide du mécanisme de facilitation trilatéral composé de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de l'Union africaine et de l'ONU.

Nous nous félicitons de la publication, la semaine dernière, du projet d'un nouveau cadre constitutionnel, qui constitue une étape importante dans le processus de stabilisation du Soudan. À cet égard, nous invitons les autorités soudanaises ainsi que toutes les parties prenantes, civiles et militaires, à s'engager pleinement

en faveur des négociations sur le cadre constitutionnel et à prendre part à un dialogue inclusif et constructif avec la participation de tous les segments de la société, y compris les femmes et les jeunes. Toutes les parties doivent faire preuve de souplesse compte tenu de l'urgence de la situation sur le terrain et de la lassitude des populations maintes fois exprimée lors des manifestations.

Les membres africains du Conseil de sécurité se félicitent des progrès accomplis au cours de la période considérée, notamment la signature du projet de loi sur l'administration autochtone par le Gouverneur du Darfour, conformément à l'Accord de paix de Djouba, ainsi que l'achèvement de la formation du premier groupe des effectifs de la Force conjointe de maintien de la sécurité. Nous nous réjouissons également de la libération des détenus politiques, qui constitue une mesure de confiance essentielle. Nous espérons que ces signaux positifs serviront de base à une nouvelle page du processus politique. Les membres africains du Conseil de sécurité prennent également acte des résultats du trente-neuvième Sommet extraordinaire de l'IGAD qui s'est tenu à Nairobi, y compris de la rencontre entre le Premier Ministre éthiopien Abiy Ahmed et le général Al-Burhan, en vue de désamorcer les tensions dans la zone frontalière de Fachqa. Nous espérons sincèrement que cette mesure positive, importante pour la stabilité régionale, portera les fruits escomptés. Il est essentiel que les États de la région privilégient constamment le règlement pacifique des différends.

(*l'orateur poursuit en français*)

Sur le plan sécuritaire, les membres africains du Conseil de sécurité restent profondément préoccupés par la récurrence des affrontements intercommunautaires dans plusieurs régions du pays, notamment au Darfour occidental et dans la région du Nil Bleu. À cette fin, nous saluons les mesures prises par les autorités soudanaises pour mettre fin à ces violences par la signature d'accords de cessation des hostilités entre les membres des communautés en conflit. Nous demeurons convaincus que des mesures supplémentaires peuvent être prises par le Gouvernement pour s'attaquer aux causes profondes de ces conflits. Cela exige la pleine participation des communautés locales, de la société civile et des personnes déplacées au processus de paix.

Les membres africains du Conseil de sécurité prennent également acte du rapport présenté par le Soudan le 8 septembre 2022 au Président du Conseil de sécurité sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre

du Plan national de protection des civils. Nous exhortons le Gouvernement soudanais à redoubler d'efforts et à accélérer la mise en œuvre des objectifs restants avec le soutien de la MINUATS et de l'équipe de pays des Nations Unies.

La détérioration de la situation humanitaire au Soudan est préoccupante. La crise économique actuelle, les effets néfastes des changements climatiques et le risque de pénuries alimentaires continuent d'aggraver la situation. Nous notons avec une profonde inquiétude l'impact des changements climatiques sur la vie, les moyens de subsistance et la sécurité des personnes. Les cycles d'inondations et de sécheresses exacerbent une situation déjà fragile dans les régions vulnérables du Soudan, provoquant des déplacements massifs de populations. Face à l'immensité des besoins humanitaires, les membres africains du Conseil de sécurité se joignent à l'appel du Secrétaire général à la mobilisation de la communauté internationale pour le financement des opérations humanitaires. En outre, nous exhortons les autorités soudanaises à faciliter un accès humanitaire sans entrave, y compris dans les zones de conflit. Les membres africains du Conseil apprécient les efforts de la MINUATS et des équipes de pays des Nations Unies qui continuent d'offrir une assistance au peuple soudanais malgré un environnement difficile. Nous exhortons la MINUATS à continuer de travailler en étroite collaboration avec les autorités soudanaises pour faciliter la mise en œuvre rapide des plans et programmes de développement.

En conclusion, les membres africains du Conseil de sécurité réaffirment leur solidarité envers le peuple soudanais et leur soutien continu à ses efforts pour parvenir à une paix durable.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous tenons tout d'abord à remercier de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, et M. Mudawi.

La situation au Soudan, 11 mois après le coup d'État, démontre l'urgence de rétablir un Gouvernement civil opérationnel. Il est désormais évident que le peuple soudanais n'accepte pas l'usurpation du pouvoir par la force et que la transition démocratique doit être dirigée par des civils. L'annonce du retrait de la composante militaire du mécanisme trilatéral pourrait être l'occasion de faciliter le dialogue entre les différentes parties civiles afin de trouver un consensus. Nous appelons toutes les parties prenantes à participer de manière constructive à ce processus.

Il est également essentiel que les autorités créent un environnement propice à la tenue de ce dialogue. Cela suppose notamment d'éviter le recours à la force, de s'abstenir d'arrêter des manifestants et de garantir le respect de la liberté d'expression et de réunion pacifique. Le Mexique déplore les décès qui ont émaillé les manifestations du 30 juin. Nous sommes également préoccupés par les allégations de harcèlement sexuel et d'intimidation contre les femmes et les filles dans le contexte de ces manifestations. Nous appelons les autorités à accélérer les travaux des comités créés précédemment pour enquêter sur de possibles violations des droits de l'homme dans le contexte de ces manifestations et à leur fournir les ressources dont ils ont besoin pour mener à bien leurs travaux. Les résultats de ces enquêtes doivent être rendus publics.

L'application du principe de responsabilité, la justice transitionnelle et la mise en œuvre de réformes dans le domaine de l'état de droit sont essentielles à la stabilité et à la réconciliation nationale au Soudan. À quelques exceptions près, les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba sont limités. La volonté politique est essentielle pour aller de l'avant et obtenir des résultats, à l'instar de l'achèvement de la formation de 2000 membres de la Force conjointe de maintien de la sécurité. Nous espérons également que le Comité du cessez-le-feu permanent poursuivra ses travaux importants afin d'apaiser les tensions.

Nous sommes profondément préoccupés par la recrudescence de la violence dans les régions du Nil Bleu et du Darfour. Nous exhortons les autorités à redoubler d'efforts pour protéger les civils, améliorer les mécanismes d'alerte rapide et garantir l'application du principe de responsabilité. Comme dans d'autres cas, la prolifération des armes est un des principaux facteurs qui alimentent la violence. Le retour de Libye de groupes armés équipés d'armes lourdes et de véhicules militaires, entre autres, est une source de grande inquiétude, car ces armes et ces moyens restent en leur possession.

L'interruption de la période de transition a aggravé la situation économique et humanitaire. Tant qu'aucun progrès ne sera enregistré dans la mise en œuvre des mesures de sécurité au Darfour, les déplacements massifs de civils se poursuivront. La dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire montre que le nombre de personnes vulnérables a augmenté de 2 millions, et que le total actuel, qui s'élève à 11,7 millions, comme l'a mentionné le Représentant spécial, continuera d'augmenter tant

que les causes profondes de la violence n'auront pas été éliminées. À cet égard, nous tenons à exprimer notre vive préoccupation face aux obstacles que rencontrent les organisations non gouvernementales et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans le cadre de leurs opérations. Le Mexique demande que l'ONU et ses partenaires puissent bénéficier d'un accès sans entrave afin de fournir une aide humanitaire.

Enfin, une grande partie des progrès accomplis par le Gouvernement de transition risquent d'être anéantis. Il est temps que tous les acteurs du processus politique travaillent ensemble de manière constructive et fassent passer l'intérêt national au premier plan. Il est temps de rétablir un gouvernement de transition démocratique et de rendre au peuple soudanais l'espoir que la paix et la stabilité sont possibles.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, de sa mise à jour et M. Ibrahim Mudawi, l'intervenant de la société civile, de ses observations. Nous souhaitons également la bienvenue au représentant du Soudan à la présente séance. L'Albanie appuie la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Nous saluons les efforts constants que déploient le Représentant spécial du Secrétaire général et son équipe pour appuyer le peuple soudanais et le soutenir dans son aspiration à créer un gouvernement démocratique crédible dirigé par les civils.

L'Albanie est profondément préoccupée par la situation humanitaire catastrophique au Soudan, qui a été exacerbée par les graves inondations. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes et demandons instamment aux autorités soudanaises de veiller à ce que toutes les mesures possibles soient mises en place pour prévenir une nouvelle détérioration de la situation. Les besoins humanitaires sont extrêmement élevés au Soudan, et les autorités soudanaises doivent permettre un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes touchées par le conflit. Les violences intercommunautaires, en particulier dans la région du Nil-Bleu, doivent cesser. L'Albanie se tient aux côtés du peuple soudanais et se fait l'écho de son appel à vivre dans la sûreté et la dignité. À cet égard, l'Albanie appuie les efforts inlassables que déploient la MINUATS, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour créer des conditions favorables à la tenue de négociations entre l'armée et les civils. Nous exhortons les acteurs politiques et les personnalités militaires

éminentes qui se sont retirés des pourparlers à revenir à la table des négociations et à participer au processus politique. Il est plus essentiel et urgent que jamais que toutes les parties prenantes contribuent à la recherche d'un accord et d'une solution commune et globale.

Comme nous l'avons entendu, aucun progrès majeur n'a été accompli dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. La dégradation des conditions de sécurité au Darfour et les graves flambées de violence dans la capitale et le reste du pays nous préoccupent vivement. Nous condamnons dans les termes les plus énergiques le recours fréquent et généralisé des forces de sécurité à la violence contre les manifestants. L'Albanie engage vivement les autorités soudanaises à mener des enquêtes indépendantes et impartiales sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits, ainsi que de violence sexuelle et fondée sur le genre, en particulier celles qui concernent des membres des forces de sécurité.

Pour terminer, nous félicitons l'Ordre soudanais des avocats d'avoir publié un document-cadre pour l'élaboration d'une constitution de transition au Soudan. C'est une initiative importante sur laquelle il faut faire fond. En outre, la société civile soudanaise a clairement exprimé sa volonté de jouer le rôle principal dans la construction de l'avenir de son pays. À cet égard, nous appelons également de nos vœux l'implication active des femmes afin de faire avancer de manière constructive leur participation véritable aux processus démocratiques.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général, des informations qu'il nous a communiquées sur l'évolution de la situation au Soudan. Nous avons pris bonne note du rapport de M. Harold Agyeman, Représentant permanent du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, sur les travaux de cet organe subsidiaire du Conseil au cours des trois derniers mois. Nous saluons la participation à la présente séance de l'Ambassadeur Mohamed, Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons écouté attentivement la déclaration de M. Ibrahim Mudawi.

La situation au Soudan reste difficile. Le paysage politique dans le pays reste fracturé et polarisé. Alors que les donateurs ont suspendu une grande partie de leur aide, les problèmes humanitaires et socioéconomiques

ne sont toujours pas résolus. Nous sommes préoccupés par l'impasse dans laquelle se trouvent, depuis juillet, les négociations entre les forces politiques locales qui sont facilitées par le mécanisme trilatéral regroupant l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Nous constatons cependant que de nombreuses initiatives ont été prises afin de remédier à cette situation. Nous estimons que leur réussite dépendra du degré de participation de tous les acteurs politiques importants du pays.

À cet égard, nous saluons les mesures importantes prises par le Gouvernement soudanais pour stabiliser la situation politique et sa volonté manifeste de faire des compromis. Nous avons pris acte en particulier de la déclaration faite le 4 juillet par le général Al-Burhan, Président du Conseil souverain, dans laquelle il a annoncé le retrait des dirigeants militaires du processus politique interne soudanais afin de permettre aux responsables politiques civiles de s'accorder sur le nouveau Gouvernement de transition, ainsi que l'intention de l'armée de dissoudre le Conseil souverain, et de ne s'occuper que des tâches de défense et de sécurité nationale. Nous estimons que cela illustre une approche responsable et constructive de la part des dirigeants du pays.

Nous demeurons convaincus que le peuple soudanais peut et doit régler lui-même ses problèmes internes. Toute ingérence militaire dans les affaires d'un Soudan souverain est inacceptable. Nous savons tous ce qu'il est advenu des tentatives de créer des programmes de démocratisation et socioéconomiques douteux basés sur les modèles occidentaux, qui n'ont fait qu'aggraver les difficultés de la population et miner sa confiance dans les autorités civiles de transition. Nous ne sommes pas d'accord avec la description des événements du 25 octobre 2021 en tant que coup d'État dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/667) sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), description qui est promue activement par un certain nombre de nos collègues au Conseil, en particulier nos collègues occidentaux.

Nous considérons également qu'il est inacceptable que ce document lie la reprise de l'aide internationale au développement du Soudan au transfert du pouvoir à un gouvernement civil. La mobilisation d'un appui international en faveur d'un pays confronté à divers défis n'est pas une récompense pour certaines réalisations ou des mesures politiques nationales, mais l'une des principales

tâches de la mission politique spéciale. Sinon, de telles conditions préalables pourraient être considérées comme un acte de manipulation et un instrument de pression sur les autorités soudanaises. À cet égard, nous demandons instamment à M. Perthes, Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, d'agir en stricte conformité avec son mandat, dont chaque composante mérite une attention égale. Faute de quoi, il risque de perdre la confiance des autorités soudanaises et, tout aussi ce important, du peuple soudanais, ce qui peut sérieusement compromettre la présence de l'ONU. Nous ne voulons pas que cela se produise.

Nous appuyons pleinement les mesures prises par le Gouvernement soudanais pour normaliser la situation au Darfour et mettre fin aux flambées de violence intercommunautaire. Nous nous félicitons du fait que le premier contingent de la Force conjointe de maintien de la sécurité, fort de 2 000 hommes, a récemment achevé sa formation dans la région, en juin. Nous nous félicitons également de la longue visite au Darfour du Vice-Président du Conseil souverain, Mohamed Hamdan Dagalo, des initiatives de réconciliation et des autres activités entreprises au cours de cette visite. Nous pensons que les rapports du Secrétaire général doivent faire davantage mention de ces efforts.

Nous estimons que l'embargo sur les armes imposé au Soudan il y a 17 ans ne correspond plus à la situation sur le terrain au Darfour et qu'il entrave la mise en œuvre des plans d'édification de l'État par les autorités, le maintien de l'ordre public et le développement socioéconomique de la région. À cet égard, nous sommes déçus par la décision des rédacteurs américains en charge du dossier des sanctions soudanaises de suspendre les travaux relatifs au document du Conseil de sécurité sur les critères de levée de l'embargo sur les armes. Nous considérons qu'une telle approche est irresponsable et que, pour la deuxième année consécutive, le Conseil de sécurité sabote ainsi ses propres décisions sur l'examen du régime de sanctions imposé au Soudan.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Volker Perthes, et le professeur Mudawi pour leurs interventions. Je salue également la participation du Soudan à cette séance. Je soulignerai trois points.

Tout d'abord, nous regrettons l'impasse politique qui perdure depuis le coup d'État du 25 octobre 2021. Nous appelons de nouveau l'ensemble des parties à identifier une voie de sortie à la crise politique et à progresser vers la formation d'un gouvernement civil crédible. Nous encourageons l'ensemble des Soudanais, issus de la société civile et militaires, à prendre part au dialogue, en dépassant leurs divisions, pour les premiers, et en évitant de les attiser, pour les seconds. Nous appelons les militaires à ne prendre aucune mesure qui entérinerait l'impasse actuelle. La France continue de soutenir la facilitation conjointe des Nations Unies, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Nous prenons note de la levée de l'état d'urgence et de la libération de nombreux détenus politiques. Nous saluons également l'ouverture d'enquêtes contre les auteurs de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il reste nécessaire de mettre fin aux violences contre les manifestants. À ce titre, nous sommes préoccupés par le maintien des pouvoirs de police étendus mis en place au cours de l'état d'urgence. Nous appelons à la levée de l'immunité des forces de sécurité et à la préservation des preuves des violences commises contre les manifestants. Par ailleurs, les droits de la défense des personnes qui restent détenues doivent être respectés.

Deuxièmement, l'instabilité politique continue d'aggraver la situation sécuritaire, économique et humanitaire. L'absence d'autorités légitimes et de perspectives positives sur le processus de paix aggrave la situation sécuritaire dans les périphéries, au Darfour, mais aussi dans la région du Nil Bleu, confrontée à d'importants affrontements depuis juillet. Nous saluons l'intégration de 2 000 combattants au sein de la Force conjointe de maintien de la sécurité. Nous prenons également note des informations partagées par le Soudan sur la mise en œuvre du Plan national de protection des civils. Il est urgent que les autorités accélèrent le déploiement de la Force conjointe et la réintégration des combattants.

Face à la dégradation de la situation économique et humanitaire, la France comme l'Union européenne restent engagées auprès de la population soudanaise. Le Soudan fait partie des principaux pays touchés par l'aggravation de l'insécurité alimentaire, causée par l'agression russe en Ukraine. L'Union européenne a alloué 41 millions d'euros au Soudan pour y faire face et portera ce montant à 189 millions d'euros d'ici la fin de l'année. L'assistance humanitaire européenne est bien

évidemment maintenue, à hauteur de 69 millions d'euros à ce stade en 2022. Enfin, l'Union européenne poursuit ses projets de stabilisation au Darfour, au Kordofan méridional et dans le Nil Bleu, en partenariat avec les Nations Unies, à hauteur de 15,75 millions d'euros.

Troisièmement, nous saluons les efforts du Soudan pour concourir à la stabilité régionale, dans un contexte particulièrement difficile. Nous encourageons le Soudan à continuer de faire preuve de retenue concernant le différend frontalier avec l'Éthiopie dans le triangle de Fachqa, et à poursuivre le rôle utile qu'il joue en accompagnement de la transition au Tchad et de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) : Comme vous avez donné la parole à M. Ibrahim Mudawi, Madame la Présidente, j'espère que vous me donnerez une minute ou deux pour lui répondre.

(l'orateur poursuit en anglais)

Dans cet esprit, je pense que M. Mudawi est un homme important, un universitaire, et j'ai salué sa déclaration, mais j'ai trouvé qu'il a présenté un tableau très sombre de la situation actuelle au Soudan. Étant donné qu'il s'agit d'un universitaire, je l'invite à lire le livre du professeur Roger Mac Ginty, intitulé *Everyday Peace*, dans lequel l'auteur écrit que la paix est résiliente, qu'elle se développe et qu'elle persiste en dépit de nombreux éléments perturbateurs. Elle appelle la transgression des discours classiques et la participation d'acteurs à la consolidation de la paix. Elle est donc comme de la mauvaise herbe qui pousse sur du béton. La consolidation de la paix ne peut être réalisée en recourant à des méthodes hautement politisées ou en prenant parti. Parfois, il n'est pas utile d'appeler un chat un chat.

(l'orateur poursuit en arabe)

Je tiens à remercier de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), ainsi que les autres intervenants.

Les acteurs politiques du Soudan poursuivent leurs efforts pour dégager un consensus politique. Diverses initiatives ont été prises pour rapprocher les points de vue des parties soudanaises afin de sortir

de l'impasse politique et pour raviver l'espoir dans la démocratie, défendue vigoureusement par les jeunes Soudanais, qui s'engagent et consentent à des sacrifices en vue de construire un avenir radieux où la liberté, la paix et la justice pourront régner.

Les forces politiques soudanaises sont conscientes que l'impasse actuelle est un cas exceptionnel et qu'il est urgent de parvenir à un consensus politique pouvant conduire à la formation d'un gouvernement de transition qui soit capable d'accomplir les tâches de transition et de préparer le terrain pour la tenue d'élections générales, au cours desquelles le peuple pourra choisir ses représentants de manière équitable et libre. Je peux confirmer que le processus politique et le dialogue se poursuivront. En fin de compte, toutes les parties veulent donner la priorité aux intérêts du Soudan et à sa sécurité, à sa stabilité et à la transition vers l'objectif souhaité d'un régime démocratique et civil. Dans ce contexte, je voudrais me concentrer sur quatre aspects.

Premièrement, il y a environ deux mois, le Président du Conseil souverain a annoncé que l'armée ne participerait pas au processus politique en cours, ce que j'ai évoqué dans mon précédent exposé (voir S/PV.9041) au Conseil de sécurité, en mai. L'armée va se retirer de la scène politique pour permettre aux forces politiques et révolutionnaires et aux autres composantes nationales de former un gouvernement de compétences nationales qui accomplira les tâches de transition.

Le Président du Conseil souverain a exprimé l'espoir que les forces politiques entament un dialogue immédiat et sérieux. Il a souligné qu'après la formation du Gouvernement exécutif, le Conseil souverain serait dissous et un conseil suprême des forces armées serait constitué pour assurer le commandement des forces en tenue et assumer la responsabilité de la défense et de la sécurité, qui sont les tâches habituelles des forces armées de tout pays.

Les forces politiques, avec la facilitation du Mécanisme tripartite, négocient pour trouver un terrain d'entente afin de jeter les bases d'un dialogue entre les civils et d'un large consensus politique qui permettrait le transfert du pouvoir aux civils, conformément aux engagements pris par le Président du Conseil souverain. Les Forces armées soudanaises se sont engagées à appuyer et à protéger la transition au Soudan jusqu'à ce qu'elle atteigne les objectifs souhaités en organisant des élections libres et régulières qui reflètent la volonté et les aspirations du peuple soudanais. Elles se sont également engagées à empêcher toute tentative d'obstruction du processus de transition.

Deuxièmement, nous réaffirmons notre volonté de mettre en œuvre l'Accord de paix de Djouba, notamment les dispositions relatives à la sécurité. Nous ne ménagerons aucun effort pour travailler de manière positive et constructive avec les factions qui n'ont pas encore rejoint le processus de paix.

Dans ce contexte, nous renouvelons notre détermination à renforcer la protection des civils au Darfour, en particulier les femmes et les enfants, de manière à garantir la dignité humaine et à protéger les droits que le Soudan s'est engagé à défendre lorsqu'il a adhéré aux instruments internationaux pertinents relatifs aux droits humains. Nous continuerons de mettre en œuvre le Plan national de protection des civils et de former et déployer une force conjointe de protection des civils, qui est l'une de nos principales priorités au Darfour à l'heure actuelle. Nous allons aussi collecter les armes légères et de petit calibre non autorisées et mettre en œuvre des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR).

Il y a quelques jours, nous avons envoyé au Conseil le quatrième rapport d'étape sur la mise en œuvre de notre plan national de protection des civils. Le Conseil a sans doute remarqué que la situation au Darfour s'améliorait progressivement, malgré quelques obstacles ici et là dus à la complexité de la situation socioéconomique, aux effets des changements climatiques sur l'ensemble de la région et au manque d'appui technique et financier à la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix de Djouba. Nous espérons que ces questions retiendront l'attention du Conseil de sécurité et des pays donateurs.

À cet égard, plusieurs réunions de réconciliation entre les tribus du Darfour occidental et du Darfour méridional ont eu lieu ces dernières semaines sous les auspices du Vice-Président du Conseil souverain de transition. Ces réunions ont été couronnées de succès et ont renforcé la présence de l'autorité de l'État et la primauté du droit. Elles ont également permis d'aborder les questions des litiges fonciers et du retour des réfugiés et des personnes déplacées dans leurs villages.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba, le premier groupe de membres des mouvements armés ayant signé l'Accord a terminé sa formation. Il rejoindra les rangs de la Force conjointe de maintien de la sécurité au Darfour. L'effectif autorisé de la Force sera de 12 000 membres : la moitié sera issue des forces gouvernementales et l'autre moitié comprendra des membres des mouvements armés du Darfour qui ont signé l'Accord de paix de Djouba. Le Gouvernement

utilise ses propres ressources limitées pour fournir à la Force des équipements et des véhicules. La formation de ce premier groupe est une étape essentielle dans l'application des dispositions en matière de sécurité, dont la mise en œuvre laisse à désirer en raison du manque d'appui financier et technique et du fait que les donateurs n'ont pas honoré leurs engagements.

Je tiens à préciser que, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de Djouba, le Gouvernement facilite les travaux du Comité du cessez-le-feu permanent, présidé par la MINUATS. Le Comité poursuit son action au Darfour.

Nous lançons par conséquent un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte un appui financier à la poursuite de la mise en œuvre de toutes les dispositions de l'Accord de paix de Djouba, d'autant plus que les dispositions de sécurité et les programmes de DDR connexes sont des tâches très coûteuses et complexes sur les plans organisationnel, logistique et financier. Nous remercions les pays amis qui ont soutenu ces efforts et soulignons que la MINUATS a un rôle à jouer à cet égard. Plutôt que de se contenter de dire que la mise en œuvre de l'Accord a été lente, qu'est-ce que la MINUATS a fait pour contribuer à mettre en œuvre l'Accord au rythme souhaité ?

Troisièmement, le Gouvernement de transition a pris des mesures économiques et financières, notamment la libéralisation du taux de change, la levée des subventions sur les produits de base et la recherche de solutions pour la dette extérieure accumulée par le Soudan. Ces mesures sont nécessaires pour éliminer les distorsions de longue date qui caractérisent la structure de l'économie soudanaise. Nous nous efforçons aussi d'accroître la production soudanaise, d'améliorer la balance commerciale et de créer des conditions favorables pour attirer les investissements qui profiteraient du potentiel prometteur du Soudan.

Nous attendons avec intérêt la reprise des programmes de coopération et d'aide au développement avec les partenaires bilatéraux afin que ces réformes puissent atteindre les objectifs fixés, car cela sera plus efficace que de se contenter de formuler des critiques. Ces réformes sont indispensables pour réduire le fardeau de la dette et bénéficier de l'allègement de la dette pour lequel le Soudan s'est qualifié en prenant les mesures nécessaires dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. La communauté internationale doit assumer ses responsabilités et venir en aide

aux centaines de milliers de réfugiés des pays voisins accueillis par le Soudan, auxquels viennent s'ajouter des milliers de personnes touchées par les inondations.

Quatrièmement, le rapport du Secrétaire général au Conseil (S/2022/667) a omis de mentionner des éléments très importants. Par exemple, nous nous attendions à ce que le rapport fasse référence aux efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour promouvoir et protéger les droits humains en coopérant avec les mécanismes internationaux de défense des droits humains. Nous avons accueilli à deux reprises l'expert sur la situation des droits de l'homme au Soudan, la dernière fois en mai. Nous avons facilité sa mission, et il a pu rencontrer des responsables de haut niveau. En outre, le Soudan a participé à la cinquantième session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenue à Genève de juin à juillet, et coopère avec le bureau de pays du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) à Khartoum et avec le Procureur de la Cour pénale internationale qui, pour la première fois, a présenté un exposé au Conseil depuis Khartoum (voir S/PV.9113). Tout cela fait partie des efforts que nous menons pour promouvoir les droits humains et la justice. Le rapport ne fait pas non plus mention des différentes initiatives proposées par des acteurs importants au sein de la société soudanaise pour résoudre la crise actuelle.

En revanche, le rapport contient des informations qui ne relèvent pas du mandat de la Mission. La consolidation de la paix au Soudan requiert une neutralité politique. Sans quoi, cela pourrait avoir des effets néfastes sur la scène politique et retarder le consensus. Le rapport fait également état de cas de viols et de harcèlement sexuel, en se fondant sur des ouï-dire et sans les éléments de preuve requis. Les questions relatives aux droits humains relèvent de la compétence du bureau de pays du HCDH. Comme je l'ai indiqué, le Soudan coopère avec les mécanismes internationaux de défense des droits humains et a participé à la dernière session en date du Conseil des droits de l'homme.

Les statistiques du rapport concernant les morts et les blessés ne tiennent pas compte des blessures subies par la police. La Mission doit rechercher des informations auprès du Ministère public, du Ministère de la santé et de la police et s'appuyer sur celles-ci. De surcroît, les sources des informations figurant dans le rapport ne sont pas précisées.

Le rapport mentionne les efforts entrepris par la MINUATS dans le domaine de la transition politique, mais passe sous silence les trois autres objectifs

stratégiques relevant de son mandat. Cela m'amène à m'interroger sur le rôle de la MINUATS dans l'élaboration de plans visant à appuyer la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba et de ses protocoles en ce qui concerne les dispositions de sécurité, les programmes de DDR, les réfugiés, les personnes déplacées, les litiges fonciers, les haouakirs et le soutien aux nomades et aux éleveurs. Qui plus est, la Mission n'a rien fait pour apporter un appui logistique et financier à la mise en œuvre du Plan national de protection des civils.

De même, aucun progrès n'a été enregistré dans la mobilisation des ressources économiques et d'une aide au développement et la coordination de l'aide humanitaire au niveau international, même si M. Perthes m'a informé hier qu'il fera des efforts cette fois-ci auprès du Conseil de sécurité et auprès de la Banque mondiale.

En conclusion, je voudrais souligner que nos partenaires dans le cadre du processus de transition poursuivront leurs efforts pour faire de la période de transition un succès, tout en réaffirmant notre attachement au dialogue, qui est indispensable pour relever les défis de la transition politique au Soudan. Nous réaffirmons que nous collaborerons avec la communauté internationale afin de surmonter les difficultés qui entravent le processus de transition et la réalisation de nos objectifs. Je souhaite à M. Perthes plein succès dans ses efforts.

La Présidente : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à midi.